



**ADDENDA à l'APPEL de PROPOSITIONS de PROJETS-PILOTES  
pour l'APPLICATION de l'APPROCHE-CADRE en COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

**Projet DÉVELOPPER UNE APPROCHE-CADRE NATIONALE  
EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES : chercher l'harmonie, respecter la diversité**

Objet : information complémentaire -- appel de projets-pilotes

Salutations cordiales de l'Équipe des Compétences essentielles (CE) de l'ACCC !

Pour répondre aux questions reçues de la part des collèges intéressés, veuillez trouver quelques précisions ci-bas sur l'appel de propositions de projets-pilotes pour tester et valider l'Approche-cadre en compétences essentielles.

- Des collègues francophones et anglophones peuvent s'associer pour participer à un même projet-pilote.
- Dans le cas d'un réseau collégial provincial ou territorial, chaque campus peut être considéré comme un collègue participant (coordonnateur ou collaborateur).
- Les clientèles visées des projets-pilotes peuvent comprendre des travailleurs en emploi.
- Idéalement, tous les collèges participant à un projet-pilote testeront l'Approche-cadre dans le même secteur économique.
- Un collège peut soumettre plus d'une proposition.
- Un même collège peut participer à deux projets-pilotes, à titre de collègue coordonnateur ou de collègue collaborateur.
- Rappelons que le budget qui sera octroyé aux collèges participants servira uniquement à payer les honoraires des intervenants en CE et des gestionnaires des collèges.

Bonne fin de journée !



**APPEL de PROPOSITIONS de PROJETS-PILOTES**  
**pour l'APPLICATION de l'APPROCHE-CADRE en COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

**Projet DÉVELOPPER UNE APPROCHE-CADRE NATIONALE**  
**EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES : chercher l'harmonie, respecter la diversité**

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) vous invite à soumettre une proposition de projet-pilote pour tester et valider l'Approche-cadre en compétences essentielles (CE<sup>1</sup>) développée dans le cadre du projet national mentionné ci-dessus. Ce projet de trois ans, débuté en février 2010, est financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC). Le résumé du projet se trouve en ligne au <http://www.accc.ca/competencesessentielles/projets/approche-cadre.htm>.

Le but du projet est d'accroître le niveau d'employabilité des Canadiens afin de réduire la pénurie de travailleurs qualifiés. Le projet vise à développer, à tester, à valider et à diffuser une approche systémique d'intervention en CE qui pourra par la suite être adaptée et utilisée par tout éducateur ou conseiller en emploi dans un collège ou une organisation fournissant des services d'employabilité. Les groupes-cibles du projet national sont les travailleurs et les apprenants des collèges nécessitant des compétences plus élevées. En complément, les clientèles visées sont les Autochtones, les nouveaux arrivants au Canada et les chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière.

Deux catégories de projets-pilotes, qui seront développées en études de cas, permettront la vérification et la validation de l'Approche-cadre en CE. Une catégorie ciblera les travailleurs et l'autre catégorie ciblera les apprenants des collèges. Ces deux types de projets-pilotes seront mis en œuvre en français et en anglais, totalisant quatre projets-pilotes. Tous les collèges participant aux projets-pilotes devront être expérimentés en CE. Ils auront à s'associer à trois autres collèges, idéalement de deux autres provinces / territoires afin de s'assurer de l'adaptabilité et la reproductibilité de l'Approche-cadre dans différentes conditions socio-économiques et diverses régions du pays. Chaque projet-pilote devra cibler un secteur économique en demande, tel que mais non-limité à la santé, les mines, l'acier et le transport.

Les activités des projets-pilotes commenceront en septembre 2011 pour prendre fin en mai 2012, soit une durée de 9 mois. Certains des apprentissages seront présentés au Congrès annuel de l'ACCC en mai 2012. Chaque collège participant disposera d'un budget de 74 750 \$ pour tester / valider l'Approche-cadre. De plus, chacun des quatre collèges coordonnateurs recevra 26 250 \$ pour la coordination des actions de collecte de données de suivi-évaluation et l'analyse préliminaire de ces informations. Ainsi, le budget total d'un projet-pilote national sera de 325 000 \$, soit (4 x 74 750 \$) + 26 250 \$.

---

<sup>1</sup> Le terme compétences essentielles (CE) est utilisé pour désigner les neuf compétences identifiées par RHDC, soit : lecture de textes, utilisation de documents, calcul, rédaction, communication verbale, travail d'équipe, formation continue, capacité de raisonnement et informatique. Pour des détails, se référer au site Web de RHDC : [http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/competences\\_essentielles/generale/accueil.shtml](http://www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/competences_essentielles/generale/accueil.shtml)



Dans le cadre de notre projet national, quatre CE sont ciblées : lecture de textes, utilisation de documents, calcul et rédaction. Ces CE ont été sélectionnées parce qu'elles peuvent être testées et évaluées de manière rigoureuse et qu'elles servent de pré-requis pour l'acquisition des autres CE.

Les projets-pilotes devront cibler des bénéficiaires ayant un niveau 2 en CE et pouvant augmenter ce niveau durant la réalisation des interventions.

## **L'APPROCHE-CADRE en COMPÉTENCES ESSENTIELLES**

Les projets-pilotes serviront à expérimenter une approche systémique d'intervention en CE afin d'en valider l'efficacité et l'adaptabilité. L'Approche-cadre a été récemment développée suite à un travail rigoureux d'échanges, de cueillette de données et d'analyse accompli avec des ressources associées au projet : spécialistes en CE, en formation et en suivi-évaluation, méthodologue en recherche-action, intervenants en CE et gestionnaires de collèges et partenaires socio-économiques fournissant des services d'employabilité. Elle se base sur des réalisations en CE des collèges et de leurs partenaires.

L'Approche-cadre comprend deux composantes :

une **démarche concertée d'élaboration et de mise en œuvre**, soit une approche systémique et documentée pour l'orientation et l'adaptation des interventions en CE;

et

un **référentiel national** qui se définit comme un répertoire de documents de référence en format électronique destiné aux utilisateurs de l'Approche et disponible sur divers sites Web, dont celui de l'ACCC.

L'Approche-cadre en CE est une feuille de route des meilleures pratiques en CE. Celle-ci présente une manière systématique d'intervenir en CE. Elle guide les intervenants des collèges et instituts qui travaillent auprès d'un grand nombre de clients, incluant les Autochtones, les nouveaux arrivants au Canada, les travailleurs et apprenants des collèges nécessitant des compétences plus élevées, et les chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière. L'Approche-cadre comprend une démarche concertée de développement constituée de sept éléments (voir annexe 1):

1. Le développement d'opportunités d'affaires, pour les collèges et instituts, basé sur une analyse socio-économique (problématique)
2. L'établissement de partenariats entre collèges et avec des partenaires socio-économiques
3. Les actions de sensibilisation ou de promotion des CE, notamment auprès de la haute administration dans les collèges et des employeurs-clés
4. L'application des principes d'éducation des adultes
5. L'utilisation des compétences professionnelles des intervenants
6. La tenue des différents types d'interventions
7. La prise en compte des passerelles vers l'employabilité



La méthodologie retenue dans le cadre du projet est celle de la recherche-action dans laquelle les participants sont aussi des co-chercheurs qui apportent leur contribution à l'évolution et aux résultats du projet. Ainsi, les observations des collèges intervenant dans le projet auront l'opportunité d'influencer la conception finale de l'Approche-cadre. Pour ce faire, une démarche de suivi-évaluation sera élaborée afin de recueillir les données pertinentes lors de la tenue des projets-pilotes et permettre la démonstration de l'acquisition du niveau 3 des CE visées par le projet. Les intervenants en CE des collèges qui participeront aux projets-pilotes recevront une formation sur l'application de l'Approche-cadre par nos spécialistes en design d'interventions, combinée à une formation sur le monitoring de leur projet qui sera dispensée par nos spécialistes en suivi-évaluation. Notre méthodologie en recherche-action sera aussi associée de près à la réalisation des projets-pilotes et facilitera l'élaboration des études de cas.

## **GUIDE et FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DES PROPOSITIONS de PROJETS-PILOTES**

Pour chacun des quatre projets-pilotes, les collèges participants seront responsables du succès de la mise en œuvre de leurs interventions, telles qu'elles sont décrites dans le diagramme représentant les sept éléments de la démarche de l'Approche-cadre.

**Le formulaire ne doit pas dépasser six pages, en caractère Arial 11 points, sans tenir compte de la lettre de présentation, des lettres d'engagement, des tableaux budgétaires.** Référez-vous au tableau à la fin de ce guide pour les points accordés à chaque section de votre proposition. Chacune des sections suivantes doit être présentée dans votre proposition.

### **1. Raison d'être et objectif du projet-pilote (1 page)**

Il s'agit **du contexte socio-économique et de l'intention** qui sont à l'origine de votre projet-pilote. Identifiez la **problématique** que votre projet-pilote se propose de résoudre en utilisant la démarche concertée de développement des CE. Indiquez dans quelle(s) région(s) du pays votre projet-pilote se concentrera, quel type d'emploi et quel secteur économique celui-ci touchera.

### **2. Groupes-cibles et clientèles visées (1 page)**

Il y a deux groupes-cibles dans le projet : les travailleurs et les apprenants des collèges nécessitant des compétences plus élevées. Chacun de ces groupes peut comprendre les clientèles suivantes : les Autochtones, les nouveaux arrivants au Canada et/ou les chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière.

Un projet-pilote sera retenu pour chacun des deux catégories (travailleurs ou apprenants des collèges) et il y aura un projet francophone et un projet anglophone pour chacun de ces groupes-cibles. Au total, c'est donc quatre projets-pilotes qui seront réalisés par quatre collèges coordonnateurs, chacun en partenariat avec trois collèges collaborateurs. Chaque projet-pilote devra travailler de près avec 400 travailleurs et/ou apprenants des collèges.

Présentez le groupe-cible et la ou les clientèles que vous planifiez toucher dans votre projet-pilote et indiquez l'expérience de travail que vous avez avec eux pour le développement des CE.



### **3. Résultats escomptés et méthodologie (2 pages)**

Dans le cadre du projet national, quatre CE sont ciblées : **lecture de textes, utilisation de documents, calcul et rédaction**. Les interventions de votre projet-pilote devront viser l'augmentation des CE des travailleurs ou des apprenants des collèges **du niveau 2 au niveau 3**. Ces résultats devront être atteints à la fin de votre projet-pilote.

Présentez les résultats escomptés de votre projet-pilote. Décrivez aussi votre méthodologie et les activités que vous réaliserez pour atteindre vos résultats. Démontrez comment votre méthodologie est reliée aux sept éléments de la démarche intégrée de développement des CE.

Les activités générales prescrites comprennent :

- l'identification d'un gestionnaire responsable de l'ensemble des activités du projet et l'identification d'un intervenant en CE
- la participation de l'intervenant en CE et du gestionnaire du projet de votre collège à une session de formation de deux jours sur l'application de l'Approche-cadre ainsi que la promotion du projet, la collecte et l'analyse des données, et la rédaction de rapports (2<sup>e</sup> semaine d'août 2011)
- la coordination des actions de votre ou vos partenaires socio-économiques
- le développement des interventions en CE pour votre groupe-cible et la ou des clientèles visées
- la participation de l'intervenant en CE et du gestionnaire du projet de votre collège à une session de débriefing de deux jours en fin de projet-pilote (mai 2012)
- la promotion de l'Approche-cadre et la sensibilisation auprès de la haute direction de votre collège, de même que dans votre communauté en général

### **4. Rôles et responsabilités (½ page)**

Chaque projet-pilote sera mené par un collège coordonnateur et chacun de ces collèges coordonnateurs devra travailler en partenariat avec trois collèges collaborateurs. Une lettre d'engagement (modèle à l'annexe 2) signée par la haute direction de chaque collège collaborateur devra accompagner votre proposition.

Ces collèges collaborateurs devront idéalement être situés dans au moins deux autres provinces / territoires. Grâce à cette couverture nationale du projet, l'Approche-cadre sera testée à travers le pays, permettant ainsi d'en assurer la reproductibilité. Comme le collège coordonnateur, les collèges collaborateurs appliqueront l'Approche-cadre auprès du même groupe-cible ; cependant, ils pourront le faire auprès de différentes clientèles.

Le collège coordonnateur et ses collèges collaborateurs devront participer à l'effort concerté de promotion, de collecte de données et d'analyse, de rapport et de dissémination. Le collège coordonnateur devra s'assurer que ces activités sont réalisées avec succès. Tel que précédemment indiqué, une formation sur ces points importants sera dispensée en début de projet-pilote.

### **5. Collaborations avec des partenaires socio-économiques (½ page)**

Au moins un partenaire du milieu de l'emploi devra être associé à chaque collège coordonnateur et à chaque collège collaborateur. Il peut s'agir de fournisseurs de services d'employabilité, d'organisations d'alphabétisation, de conseils sectoriels, de syndicats ou d'employeurs.



Présentez la nature du partenariat ainsi que le rôle du ou des partenaires socio-économiques dans votre projet-pilote. Une lettre d'engagement (modèle à l'annexe 3) signée par la haute direction de chaque partenaire socio-économique devra accompagner votre proposition.

**6. Expérience en CE et en partenariats (½ page)**

Décrivez l'expérience d'intervention en CE de votre collège et de ses succès auprès du groupe-cible et de la ou des clientèles visées.

Par ailleurs, démontrez l'expérience de votre collège en réalisation de projets de partenariat.

**7. Budget (½ page)**

Présentez votre budget en relation avec votre méthodologie.

Chacun des quatre collèges participant à un projet-pilote disposera d'une enveloppe budgétaire de 74 750 \$ pour tester et valider l'Approche-cadre. Cette somme servira uniquement à couvrir les frais professionnels des intervenants et des gestionnaires des collèges, à un taux horaire de 650 \$/jour pour 115 jours.

De plus, chacun des quatre collèges coordonnateurs recevra 26 250 \$ pour la coordination globale des actions du projet-pilote. Cette somme ne sera versée que pour les honoraires professionnels des projets-pilotes à un taux horaire de 750 \$/jour pour 35 jours. Ainsi, le budget total d'un projet-pilote sera de 325 250 \$, soit (4 x 74 750 \$) + 26 250 \$.

Les frais de participation à la session de formation et à celle de débriefing (transport, per diem, hébergement, etc.) devront être préalablement autorisés et seront remboursés à partir d'un budget séparé.

Quant à tous les autres frais (par exemple : honoraires des ressources autres que les intervenants en CE et les gestionnaires des projets-pilotes, loyer, téléphone, photocopies), ils devront être comptabilisés en contribution en nature. Chaque projet-pilote devra fournir 20% de son budget en contribution en nature.

Utilisez les formulaires 4-A et B pour les collèges coordonnateurs et 5-A et B pour les collèges collaborateurs pour présenter le budget de votre projet-pilote.



### Grille de présentation et de pointage des propositions

Section	longueur	pointage
1. Raison d'être et objectif du projet-pilote	1 page	15
2. Groupes-cibles et clientèles visées	1 page	10
3. Résultats escomptés et méthodologie	2 pages	30
4. Rôles et responsabilités	½ page	10
5. Collaborations avec des partenaires socio-économiques	½ page	10
6. Expérience en CE et en partenariats	½ page	15
7. Budget	½ page	10
<b>Total :</b>	<b>6 pages</b>	<b>100</b>

### Les dates importantes des projets-pilotes sont les suivantes :

Dates	Activités	Responsables
27 juin 2011	Date limite de soumission des projets-pilotes	Collèges/instituts
8 juillet 2011	Sélection des projets-pilotes et réponses aux collèges/instituts soumissionnaires	ACCC avec Comité de sélection
Juillet –août 2011	Signature des ententes contractuelles ACCC / collèges participants	Collèges/instituts et ACCC
2 <sup>e</sup> semaine d'août 2011	Session de formation (2 jours) sur l'utilisation de l'Approche-cadre et la méthodologie de suivi-évaluation des résultats	ACCC avec spécialistes
Septembre 2011	Démarrage des activités d'intervention des projets-pilotes	Collèges/instituts et ACCC
Mai 2012	Session de débriefing et fin des projets-pilotes	Collèges/instituts et ACCC

Pour plus d'information, communiquer avec :

Lucie Brien: 613-746-2222, poste 3124; [lbrien@accc.ca](mailto:lbrien@accc.ca)



**Appel de propositions : Application de l'approche-cadre en CE**  
**Projet : Développer une approche-cadre nationale en compétences essentielles : chercher l'harmonie, respecter la diversité**

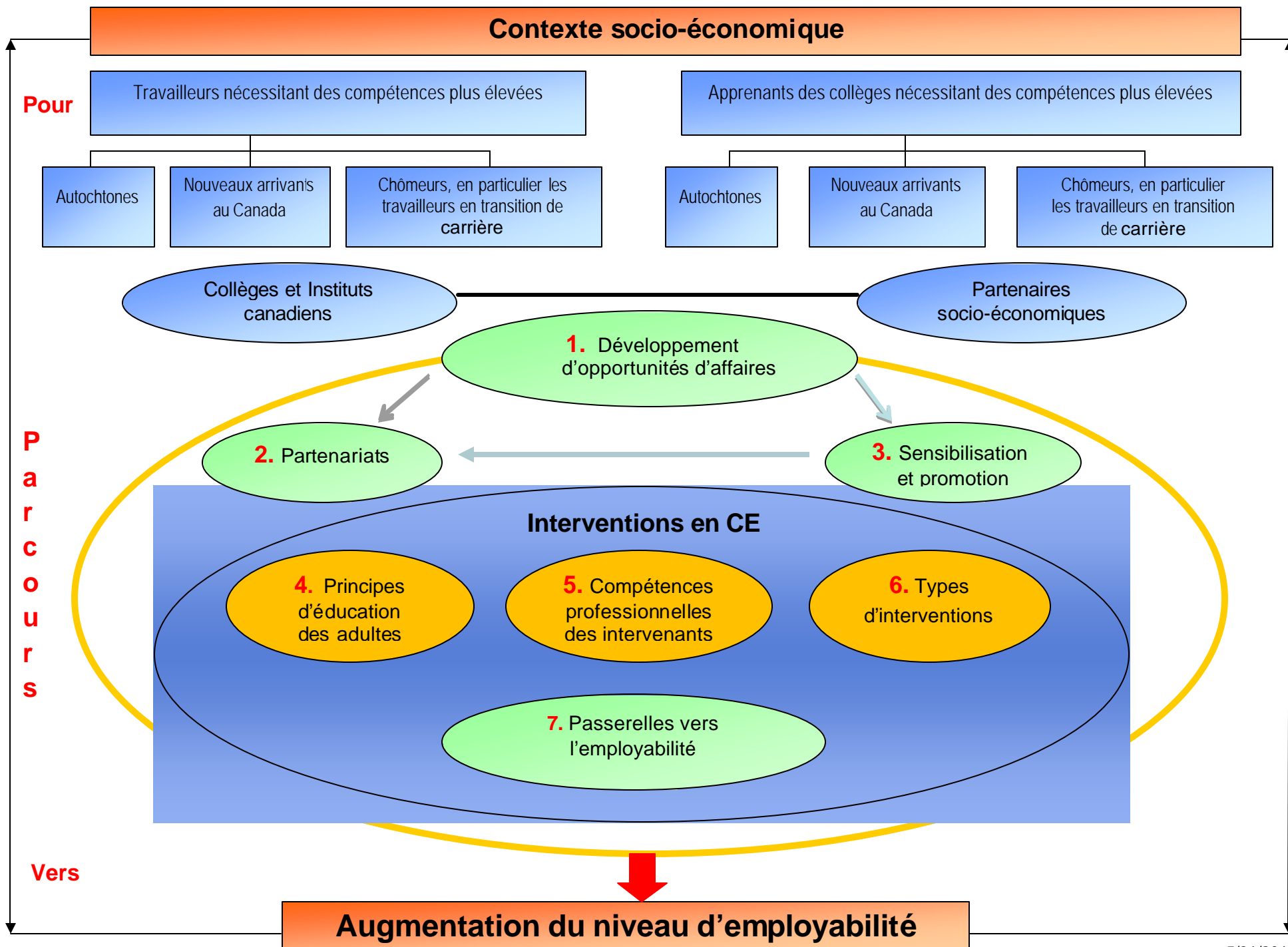
---

Votre proposition de projet-pilote doit comprendre les documents ci-dessous dans l'ordre indiqué.

- Une lettre d'appui signée par la haute direction de votre collège
- La présentation de votre projet-pilote documentant les sept sections de l'appel d'offres
- Les formulaires budgétaires remplis (Annexes 4-A et 4-B)
- Une lettre d'engagement de chacun des trois collèges collaborateurs, incluant leurs formulaires budgétaires (Annexes 5-A et 4-B)
- Une lettre d'engagement de votre ou vos partenaires socio-économiques

**Votre proposition doit parvenir au bureau de l'ACCC au plus tard le 27 juin 2011 avant 17h00, heure de votre région, par courrier électronique à [earnould-lalonde@accc.ca](mailto:earnould-lalonde@accc.ca) et l'objet du message doit être *Projet-pilote Approche-cadre en CE*.**

# ANNEXE 1 - Le contexte et les 7 éléments de la démarche concertée de développement des CE



## Guide pour la démarche concertée de développement des CE

L'Approche-cadre en compétences essentielles (CE) est une feuille de route qui illustre les des meilleures pratiques en CE. Celle-ci présente une manière systémique d'intervenir en CE. Elle guide les intervenants des collèges et instituts qui travaillent auprès d'un grand nombre de clients, incluant : les travailleurs et les apprenants des collèges nécessitant des compétences plus élevées, les Autochtones, les nouveaux arrivants au Canada, et les chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière. L'Approche-cadre comprend une démarche concertée de développement constituée de 7 éléments.

1. **Développement d'opportunités d'affaires** est basé sur le fait que :

- 40% des adultes canadiens n'ont pas les niveaux de CE nécessaires pour performer dans leur emploi
- Les employeurs ne peuvent pas compter sur un nombre suffisant de travailleurs compétents
- En n'éliminant pas les pénuries de CE, on restreint l'innovation et l'adaptation de nouvelles technologies
- Les collèges ont les infrastructures et l'expérience pour gérer et livrer de gestion et de livraison de programmes en CE

2. **Partenariats** réfère au :

- besoin, dans toute initiative en CE, d'entretenir des relations collaboratives et transparentes avec les employeurs, les collèges, les gouvernements, les industries, le monde du travail, les organisations professionnelles, ainsi qu'avec les apprenants. L'expérience des collèges démontre qu'il faut du temps et de l'attention pour créer et maintenir un partenariat. Ceci est d'autant plus important que le développement et la livraison des services en CE doit typiquement s'arrimer aux disponibilités des employeurs.

3. **Sensibilisation et promotion** réfère au besoin :

- D'investir du temps et des ressources pour faire des activités de sensibilisation aux CE
- D'identifier des "champions" qui ont réussi à intégrer les CE dans leur milieu de travail
- De promouvoir le bien-fondé des CE à l'externe, aux entreprises, à l'industrie, aux métiers et aux secteurs de services sociaux
- De promouvoir le bien-fondé à l'interne, dans les collèges et les instituts, au niveau de la haute administration
- D'agir comme levier de développement et de garantie de succès des programmes de formation existants

4. **Principes d'éducation des adultes** réfère à :

- L'engagement des apprenants
- Une approche basée sur l'évaluation et le design des programmes
- L'adaptabilité et la pertinence

5. **Compétences professionnelles des intervenants** doit inclure :

- La connaissance des principes d'apprentissage des adultes
- La connaissance de la recherche et de la taxonomie des compétences essentielles de RHDCC
- L'habilité d'appliquer la recherche dans des contextes de travail et d'apprentissage qui incluent les profils d'emploi, le recrutement, la sélection, l'évaluation, le développement et la rétention du personnel

6. **Types d'interventions** réfère :

- À un grand éventail d'actions planifiées en CE, supportées par des outils pouvant être utilisés pour faciliter le cheminement des clients vers l'employabilité. Voici quelques exemples : outils de sensibilisation et d'évaluation, formation en CE, développement d'intervenants en CE, modèles de partenariat, ainsi que pratiques et politiques en évaluation de ressources humaines.

7. **Passerelles vers l'employabilité** incluent le soutien aux apprenants pour qu'ils passent :

- Du chômage à l'emploi
- Du sous-emploi à un meilleur emploi
- Du chômage / sous-emploi à l'apprentissage / la formation technique
- Du chômage à la formation postsecondaire
- Du chômage à une plus grande participation civique /sociale

## ANNEXE 2 - Lettre d'engagement d'un collègue collaborateur

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) gère le projet national **Développer une Approche-cadre nationale en compétences essentielles : Chercher l'harmonie, respecter la diversité**, qui est financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Dans le cadre de ce projet, le *(nom du collègue coordonnateur présentant une proposition)* soumet une proposition de projet-pilote pour travailler à titre de collègue coordonnateur pour le groupe-cible des *(travailleurs ou apprenants des collèges nécessitant des compétences plus élevées)*. Quatre projets-pilotes seront mis en œuvre à partir de septembre 2011 pour se terminer en mai 2012.

Trois collèges collaborateurs travailleront en partenariat avec chacun des quatre collèges coordonnateurs afin de tester et valider l'Approche-cadre en compétences essentielles (CE) développée pour notre projet national. Chacun des collèges participants pourra utiliser cette approche auprès des diverses clientèles visées : Autochtones, nouveaux arrivants au Canada, chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière. Notre collègue collaborateur travaillera avec la ou les clientèles des *(Autochtones, nouveaux arrivants au Canada, chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière)*.

L'Approche-cadre devra être utilisée dans un ou plusieurs secteurs économiques en demande. Notre collègue appliquera l'Approche dans le ou les secteurs de/des *(indiquer le(s) secteur(s) économique(s) choisis par votre collègue)*.

Le *(nom du collègue collaborateur)* est intéressé à participer au projet-pilote en tant que collègue collaborateur. Notre collègue possède les ressources professionnelles nécessaires pour ce faire, soit au moins un intervenant expérimenté en CE ayant travaillé avec la ou les clientèles visées et un gestionnaire de projet, tous ayant la disponibilité requise pour participer au projet. Un intervenant en CE du collège et le gestionnaire du projet devront participer à la session de formation en début de projet-pilote (2 jours pendant la 2<sup>e</sup> semaine d'août 2011) ainsi qu'à la session de débriefing en fin de projet-pilote (2 jours en mai 2012). Chaque collègue participant bénéficiera d'une enveloppe budgétaire de 74 750 \$ servant à couvrir les honoraires professionnels de ses intervenants en CE et de son gestionnaire du projet-pilote (soit 115 jours @ 650 \$) pour l'application de l'Approche-cadre.

Nous joignons, à cette lettre d'engagement, les formulaires budgétaires, incluant notre contribution en nature.

Notre collègue s'engage à participer pleinement au projet-pilote que soumet le collègue coordonnateur et à travailler de façon collaborative avec celui-ci.

Signé le *(date)*

par *(nom et titre d'une personne autorisée par le collègue collaborateur et son titre)*

*(signature)*

### ANNEXE 3 - Lettre d'engagement d'un partenaire socio-économique

L'Association des collèges communautaires du Canada (ACCC) gère le projet national **Développer une Approche-cadre nationale en compétences essentielles : Chercher l'harmonie, respecter la diversité**, qui est financé par Ressources humaines et Développement des compétences Canada. Dans le cadre de ce projet, (*nom du collège coordonnateur présentant une proposition*) soumet une proposition de projet-pilote pour travailler à titre de collège coordonnateur pour le groupe-cible des (*travailleurs ou apprenants des collèges nécessitant des compétences plus élevées*). Quatre projets-pilotes seront mis en œuvre à partir du mois de septembre 2011 pour se terminer en mai 2012.

Trois collèges collaborateurs travailleront en partenariat avec chacun des quatre collèges coordonnateurs afin de tester et valider l'Approche-cadre en compétences essentielles (CE) développée pour notre projet national. Chacun des collèges participants pourra utiliser cette approche auprès des diverses clientèles visées : Autochtones, nouveaux arrivants au Canada, chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière. Le collège (*nom du collège*) avec lequel nous travailleront en partenariat servira la ou les clientèles des (*Autochtones, nouveaux arrivants au Canada, chômeurs, en particulier les travailleurs en transition de carrière*) et nous les supporterons dans ce sens.

L'Approche-cadre pourra être utilisée dans un ou plusieurs secteurs économiques en demande. Le collège avec lequel nous serons associé appliquera l'Approche dans le ou les secteurs de/des (*indiquer le(s) secteur(s) économique(s) choisis par votre collège*); nous les appuierons dans ce travail.

Nous (*nom du partenaire socio-économique*) sommes intéressés à participer pleinement au projet-pilote et nous l'appuierons avec nos ressources professionnelles.

Signé le (*date*)

par (*nom et titre d'une personne autorisée par le partenaire socio-économique et son titre*)  
(*signature*)

**ANNEXE 4-A**  
**Projet: APPROCHE-CADRE NATIONALE EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES**  
**Budget du collègue coordonnateur**  
**Période couverte: septembre 2011 à mai 2012 (9 mois)**

**Nom du collègue coordonnateur :** \_\_\_\_\_

**BUDGET MAXIMUM POUR LE COLLÈGE COORDONNATEUR**

<b>HONORAIRES PROFESSIONNELS:</b>	<b># jours</b>	<b>Total</b>
<b>A. Collège coordonnateur @ 750\$ par jour pour un maximum 26 250\$ pour la durée du projet</b>		
La gestion de votre projet pilote et la coordination des trois collèges collaborateurs	35	26,250.00 \$
<b>B. Collège collaborateur @ 650\$ par jour pour un maximum 74 750\$ pour la durée du projet</b>		
Budget total pour le collègue collaborateur	115	74,750.00 \$
Total de l'enveloppe budgétaire pour le collègue collaborateur	150	101,000.00 \$

Déplacement - L'ACCC remboursera les frais de voyage admissibles pré autorisés, à partir d'un budget séparé.

Le collègue coordonnateur doit remplir les tableaux suivants. De plus chacun de ses collèges collaborateurs devra également compléter l'annexe 5A.

Tableau 1. Veuillez identifier le nombre de jours pour les activités de gestion et de coordination en respectant le budget de 26 250\$

<b>Les activités pour la gestion du projet-pilote comprendront:</b>		<b># jours</b>	<b>Total</b>	<b>Détails</b>
1	Assurance du bon déroulement des activités de l'ensemble du projet-pilote		\$ -	
2	Coordination des activités des 3 collèges collaborateurs		\$ -	
3	Collecte de données de suivi-évaluation du projet-pilote (incluant vos collèges collaborateurs) et analyse préliminaire		\$ -	
4	Transmission de rapports aux spécialistes en suivi-évaluation selon les formats demandés		\$ -	
5	Autres (identifier)		\$ -	
6			\$ -	
7			\$ -	
8			\$ -	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>\$ -</b>	

**ANNEXE 4-A**  
**Projet: APPROCHE-CADRE NATIONALE EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES**  
**Budget du collège coordonnateur**  
**Période couverte: septembre 2011 à mai 2012 (9 mois)**

**Nom du collège coordonnateur :** \_\_\_\_\_

Tableau 2. Chaque collège doit identifier le nombre de jours pour chacune des interventions en respectant le budget de 74,750\$.

Les actions types du projet-pilote comprendront:		# jours	Total	Détails
1	La participation de l'intervenant en CE et du gestionnaire du projet de votre collège à une session de formation de deux jours sur l'application de l'Approche-cadre et de la méthodologie de suivi-évaluation (mi-août 2011)		\$ -	
2	La coordination des actions de votre ou vos partenaires socio-économiques		\$ -	
3	Des interventions en CE auprès du groupe cible et de la ou des clientèles visées		\$ -	
4	Des activités de collecte d'information pour le suivi / évaluation et l'analyse des résultats de votre projet-pilote		\$ -	
5	La participation de l'intervenant en CE et du gestionnaire du projet de votre collège à une session de débriefing de deux jours en fin de projet-pilote (mai 2012)		\$ -	
6	La contribution à la promotion de l'Approche-cadre dans votre collège, principalement auprès de la direction générale, de même que dans votre communauté en général		\$ -	
7	Autres (identifier)		\$ -	
8			\$ -	
9			\$ -	
10			\$ -	
11			\$ -	
<b>TOTAL</b>		<b>0</b>	<b>\$ -</b>	

**ANNEXE 4-B**

**Projet: APPROCHE-CADRE NATIONALE EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES  
Contributions en nature du collège coordonnateur**

**NOTE: Chaque collège coordonnateur devra fournir un minimum de 20 200\$ comme contribution en nature (ceci représente 20% de la valeur du budget de 101 000\$).**

Nom du collège coordonnateur : \_\_\_\_\_

section	Dépenses admissibles	Montant des contributions	Détails des contributions
A)	Honoraires professionnels (identifier chacune des ressources en indiquant le nombre de jours et le taux journalier)		
	<b>Total de la section A)</b>	\$ -	
B)	<b>Frais de voyages</b>		
	Avion		
	Train / autobus / taxi		
	Location de voiture		
	Voiture personnelle (kms)		
	Hébergement		
	Per diem		
<b>Total de la section B)</b>	\$ -		
C)	<b>Frais administratifs</b>		
	Loyer		
	Téléphone/Télocopieur		
	Frais postaux/Messagerie		
	Fournitures de bureau		
	Impression		
	Accueil		
	Autres (identifier)		
<b>Total de la section C)</b>	\$ -		
<b>Total A+B+C:</b>	\$ -		

**ANNEXE 5-A**  
**Projet: APPROCHE-CADRE NATIONALE EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES**  
**Budget du collège collaborateur**  
**Période couverte: septembre 2011 à mai 2012 (9 mois)**

**Nom du collège collaborateur :** \_\_\_\_\_

HONORAIRES PROFESSIONNELS:	# jours	Total @ 650\$/jour
Collège collaborateur @ 650\$ par jour pour un maximum 74 750\$ pour la durée du projet	115	\$ 74,750

Déplacement - L'ACCC remboursera les frais de voyage admissibles pré autorisés, à partir d'un budget séparé.

Chaque collège collaborateur doit identifier le nombre de jours pour chacune des interventions en respectant le budget de 74 750\$.

Les actions types du projet-pilote comprendront:	# jours	Total	Détails
1 La participation de l'intervenant en CE et du gestionnaire du projet de votre collège à une session de formation de deux jours sur l'application de l'Approche-cadre ainsi que la promotion du projet, la collecte et l'analyse des données, et la rédaction de rapports (2e semaine d'août 2011)			
2 La coordination des actions de votre ou vos partenaires socio-économiques		\$ -	
3 Des interventions en CE auprès du groupe cible et de la ou des clientèles visées		\$ -	
4 La participation de l'intervenant en CE et du gestionnaire coordonnateur du projet de votre collège à une session de débriefing de deux jours en fin de projet-pilote (mai 2012)		\$ -	
5 La contribution à la promotion de l'Approche-cadre dans votre collège, principalement auprès de la direction générale, de même que dans votre communauté en général.		\$ -	
6 Autres (Identifier)		\$ -	
7		\$ -	
8		\$ -	
9		\$ -	
10		\$ -	
<b>TOTAL</b>		<b>\$ -</b>	

**ANNEXE 5-B**

**Projet: APPROCHE-CADRE NATIONALE EN COMPÉTENCES ESSENTIELLES  
Contributions en nature du collègue collaborateur**

**NOTE: Chaque collègue collaborateur devra fournir un minimum de 14 950\$ comme contribution en nature  
(ceci représente 20% de la valeur du budget de 74 750\$).**

Nom du collègue collaborateur : \_\_\_\_\_

section	Dépenses admissibles	Montant des contributions	Détails des contributions
A)	<b>Honoraires professionnels (identifier chacune des ressources en indiquant le nombre de jours et le taux journalier)</b>		
	<b>Total de la section A)</b>	\$ -	
B)	<b>Frais de voyages</b>		
	Avion		
	Train / autobus / taxi		
	Location de voiture		
	Voiture personnelle (kms)		
	Hébergement		
	Per diem		
<b>Total de la section B)</b>	\$ -		
C)	<b>Frais administratifs</b>		
	Loyer		
	Téléphone/Télécopieur		
	Frais postaux/Messagerie		
	Fournitures de bureau		
	Impression		
	Accueil		
	Autres (identifier)		
	<b>Total de la section C)</b>	\$ -	
<b>Total A+B+C:</b>	\$ -		